

**LOGO**

## Information Réglementée

Paris, le 06 janvier 2022

### BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société VITURA à Exane BNP Paribas, en date de négociation du 31 Décembre 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

. 12666 titres VITURA  
. 215701 €

Au cours du 2nd semestre 2021, il a été négocié un total de :

A l'achat, 4446 titres, pour un montant de 164748 € (252 transactions).  
A la vente, 16647 titres, pour un montant de 147684 € (248 transactions).

Il est rappelé que :

1- lors du précédent bilan semestriel au 30 Juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

. 12175 titres VITURA  
. 233339 €

2- Au cours du 1er semestre 2021, il a été négocié un total de :

A l'achat, 6298 titres, pour un montant de 241455 € (413 transactions).  
A la vente, 8367 titres, pour un montant de 316471 € (403 transactions).

3- Au 1er juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

. 12 175 titres VITURA  
. 233 339 €

4- Au 31 Décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

. 11 011 titres VITURA  
. 276 147 €